

## GVGR

# Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 29 Novembre 2022

### Rappel de l'Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de l'AG du 31 janvier 2022
- Rapport d'activité (document joint).
- Rapport financier, comptes 2021/2022 clôturés (document joint)
- Rapport des vérificateurs aux comptes.
- Vote à main levée pour l'approbation de ces rapports
- Perspectives 2023 – 2024 et budget prévisionnel.
- Vote à main levée du budget prévisionnel (cotisations 2023/2024).
- Présentation des candidats et élection au Comité Directeur.
- Questions diverses.

La séance est ouverte à 15h30 par la présidente Jeanine AUDEVIE en présence de Mme Isabelle JARDRY, représentant la mairie de Gradignan et de Mme Martine BURGEL, présidente du CODEP Gironde. Elle rappelle aux adhérents présents que les documents qui seront soumis au vote ont été envoyés par courrier électronique ou papier.

52 membres sont présents, 67 sont représentés sur 191 adhérents au jour de l'AG.

Le quorum est atteint

Mme BURGEL présente le CODEP et la FFEPGV. La Gironde compte 186 clubs affiliés, plus de 16 000 licenciés et 250 éducateurs sportifs.

4 salariés sont employés par le comité de Gironde dont les locaux sont situés rue de Beausoleil à Gradignan. Ils ont un rôle d'animateurs et d'accompagnateurs des clubs. Le comité régional, COREG, a plutôt un rôle dédié à la formation.

- **Approbation du procès-verbal de l'AG du 31 janvier 2022**

**Le procès-verbal de l'AG de Janvier 2022, qui s'est tenue par correspondance, est soumis au vote**

**Il est adopté à l'unanimité**

- **Rapport d'activités 2021-22**

Nicole LABESSE présente le rapport d'activités. Elle rappelle les valeurs et les objectifs qui sont la pratique sportive au sein d'une association de Gymnastique Volontaire auprès de tous les publics, dans tous les milieux sociaux et à tous les âges de la vie.

Dans cet objectif, la GVGR propose des cotisations abordables. Pour 2021-22, celles-ci ont été adaptées pour tenter de compenser en partie l'effort financier des adhérents qui avaient maintenu leur inscription malgré une année 2020-21 très difficile.

Merci encore à toutes et à tous, car sans adhérents, il n'y a pas d'association.

Une partie de l'année 21-22 a encore été marquée par le respect des mesures sanitaires et un nombre d'adhérents en diminution – 175 au lieu de 264 en 2019 – Les trésoriers feront le point sur les conséquences financières que cela aura sur l'organisation et le nombre de séances proposées.

Le comité directeur CoDir, est élu pour 4 ans, Nicole LABESSE a été élue et occupe la fonction de secrétaire, et Catherine VEDUTELLI, cooptée comme observatrice. Il est rappelé que nous avons toujours besoin de bonnes volontés pour faire fonctionner au mieux notre association.

Il y a 6 animatrices-teur salariés en CDI à temps partiel et 2 assurent leurs séances sur factures.

En 2021-22, nous avons proposé 20 séances hebdomadaires sur 35 semaines.

Le CoDir s'est réuni à 9 reprises, quelques faits marquants :

- Mise en place d'une inscription en ligne avec paiement sur Hello Asso
- Mise en place par la mairie de « Découvre ton sport » nous a apporté quelques adhésions
- Mise en place de fiches de présence et obligation du passe sanitaire
- En décembre, obtention du label « Qualité Club Sport Santé » délivré par la FFEPGV
- Mutualisation de la séance du mardi soir avec l'association P. Seurin de Talence
- Réactualisation de notre site web et création d'une page Facebook
- Participation à la marche des 2 ponts à Bordeaux en avril 22
- Participation de nos animatrices-teur à des actions de formation

**Le compte-rendu du rapport d'activités est soumis au vote**

**Il est adopté à l'unanimité**

- **Rapport financier, comptes 2021/2022 clôturés**

Chantal LACOMBLEZ, trésorière, présente le compte de résultat

Elle souligne que les salles mises à disposition par la mairie pour nos activités peuvent être évaluées à 6 000 euros.

Mme Danièle MERIOT, vérificatrice aux comptes, certifie, en vidéo, la validité des comptes qui lui ont été présentés

La comparaison entre l'année N-1 et 2021-22 fait apparaître un équilibre grâce aux aides exceptionnelles Covid, et au report des charges URSSAF.

Intervention de Mme JARDRY pour souligner le dynamisme de notre association malgré le relatif échec des séances proposées le soir. Elle explique également la politique municipale de répartition des salles et de leur aménagement (150 associations, nécessité de lieux uniques de stockage du matériel, etc.)

**Le compte-rendu du rapport financier est soumis au vote**

**Il est adopté à l'unanimité**

**La présidente constate que l'assemblée générale donne le quitus au Comité Directeur de l'association pour sa gestion**

- **Perspectives 2023 – 2024 et budget prévisionnel**

Les perspectives et le budget prévisionnel pour la prochaine année sportive sont présentés par Barbara BONNEAU et Chantal LACOMBLEZ.

Proposition d'une augmentation de la cotisation de 3 euros, passant de 145 € à 148 € pour 2022-23.

**Le budget prévisionnel est soumis au vote**

**Il est adopté à l'unanimité**

- **Présentation des candidats et élection au Comité Directeur**

- Catherine VEDUTELLI, cooptée lors de la précédente Assemblée Générale est candidate au CoDir, elle se présente en quelques mots
- Danièle MERIOT, est candidate comme vérificatrice aux comptes, Chantal LACOMBLEZ présente ses qualifications pour ce poste.

**Les candidatures sont soumises au vote à bulletins secrets**

**Les candidatures sont adoptées à l'unanimité**

Mme Christine MIARD, fait part à l'assemblée de son souhait d'aider le CoDIR, et il est proposé de la coopter pour participer aux prochaines réunions.

La Présidente Jeanine AUDEVIE annonce qu'elle souhaite arrêter la présidence de l'Association qu'elle assure depuis 12 ans. L'assemblée applaudit son investissement et la remercie chaleureusement. Mme Martine BURGEL du Codep, souligne le dynamisme de notre association, remercie la présidente pour son investissement et revient sur la proximité des 2 associations Pierre Seurin et Gilberte Rougier, deux personnalités bordelaises à l'origine de la création et de l'histoire de la Fédération Française de Gymnastique Volontaire.

Barbara BONNEAU conclut en informant l'assemblée qu'en 2023 ce sera le cinquantième anniversaire de la création du club de Gym Gilberte Rougier de Gradignan et qu'à cette occasion on fêterait également le départ de notre présidente.

L'assemblée se termine vers 17h par le traditionnel pot de l'amitié.